



**Monsieur le Maire
Mairie de PISSOTTE
1 route de l'Orbrie
85200 PISSOTTE**

Affaire suivie par :
Samuel TEMIN
Chargé de mission SCoT
scot@sm-fsvd.org

Objet : Avis consultation sur la révision du PLU de PISSOTTE

Monsieur le maire,

Le Syndicat mixte Fontenay Sud Vendée Développement a reçu, par courrier en date du 17 novembre 2025, une demande d'avis dans le cadre de la révision générale du PLU de Pissotte arrêté le 7 juillet 2025 en conseil communautaire. La période de consultation des PPA étant officiellement terminée et le projet de PLU étant actuellement en phase d'enquête publique, le Syndicat mixte va transmettre son avis dans le cadre de cette procédure.

Le Syndicat mixte a prescrit en comité syndical du 29 janvier 2025 la révision de son SCoT. Les objectifs vont être revus et les grandes orientations de la révision sont définies dans la délibération disponible sur le site internet.

Les objectifs du PLU sont cohérents avec ceux du SCoT approuvé en 2021 tant sur leurs objectifs démographiques que sur les aspects liés à l'habitat (nombre et densité de logements), ainsi que sur les objectifs environnementaux (trames vertes et bleues, protection paysagère, etc.).

Concernant la consommation d'ENAF, les chiffres présentés sont cohérents avec les données du CEREMA, et le PLU ne prévoit aucune nouvelle consommation.

Le Syndicat mixte Fontenay Sud Vendée Développement émet un avis favorable sur le projet de révision du PLU de Pissotte. Par ailleurs, le PLU devra être mis en compatibilité dans l'année suivant l'approbation de la révision du SCoT.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Yves-Marie BOUCHER

**Président du Syndicat Mixte
Fontenay Sud Vendée Développement**

